

	Compte-rendu	Version 1
	ASSEMBLEE GENERALE et CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 12 janvier 2021	Date de diffusion 3 juin 2021

<p>QUALITEVET</p> <p>ASSEMBLEE GENERALE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION</p> <p>12 JANVIER 2021</p>

PRESENTS :

BISBARRE Corinne - CNOV BOURDOISEAU Gilles - VETAGROSUP BRARD Christophe - SNGTV BUSSIERAS Françoise - SNVEL DEFLESSELLE Laurence - ONIRIS DESQUILBET Loïc - ENVA	MANGOLD Laurent - AVEF MARGUERIE Jocelyn - SNVECO MASO Djerene - ENVA MASSAL Nicolas - ZOOPSY RALAMBO Fanny - ENVT ROUSSELOT Jean-François - AFVAC SCICLUNA Claire - AVEF
Groupe Analyses biologiques	HANNOTTE Guy SALAT Olivier

ABSENTS EXCUSES :

	Représenté par
ADAM Cécile - DGAL BASTIEN Jacqueline - SNGTV BOUCHER Samuel - SNVECO DEGUEURCE Christophe - ENVA FANUEL Pascal - CNOV GUERIN Jacques - CNOV LOUF Charles-François - AVEF NETO Vanessa - VETAGROSUP SANS Pierre - ENVT	MARGUERIE Jocelyn - SNVECO MASO Djerene - ENVA BISBARRE Corinne - CNOV BISBARRE Corinne - CNOV MANGOLD Laurent - AVEF BOURDOISEAU Gilles - VETAGROSUP RALAMBO Fanny - ENVT

Début de la réunion 9 h 30

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Charles François LOUF	CA QUALITEVET

	Compte-rendu	Version 1
	ASSEMBLEE GENERALE et CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 12 janvier 2021	Date de diffusion 3 juin 2021

I. ASSEMBLEE GENERALE

1. Rapport moral du Président DV JF ROUSSELOT :

Rapport moral – cf. pièce jointe PJ N°1

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité

Le Président informe l'assemblée du départ en retraite du Professeur Patrick BOURDEAU d'ONIRIS ; La Directrice d'ONIRIS nouvellement nommée, Mme Laurence DEFLESSELLE, explique que le Professeur Patrick BOURDEAU a fait valoir ses droits à la retraite en décembre mais qu'il n'y a pas eu de démarche de faite par la direction de l'époque pour un éméritat. Madame DEFLESSELLE va réfléchir à la suite à donner à ce dossier. Elle ajoute que si la démarche qualité a été mise de côté durant l'année 2020, elle désire la relancer et veillera au retour d'ONIRIS au sein de QUALITEVET.

Le Professeur Gilles Bourdoiseau, de VETAGROSUP, partira lui aussi en retraite mais restera professeur émérite au sein de VETAGROSUP ; un remplaçant devrait être nommé en cours d'année pour la représentation de VETAGROSUP dans QUALITEVET.

2. Bilan financier de la trésorière DV Françoise BUSSIERAS :

Cf. point envoyé par Françoise BUSSIERAS – PJ N°2

Le solde bancaire au 30 janvier était de 58 300 euros.

Les cotisations 2020 ont toutes été payées, sauf celle d'ONIRIS pour laquelle QUALITEVET ne reçoit plus de règlement depuis 2018. Madame DEFLESSELLE informe que le règlement de la cotisation 2020 a été fait ; elle exprime par ailleurs sa volonté de créer de nouveaux liens et de laisser les années précédentes en arrière.

La trésorière a mis à jour la comptabilité et réglé le problème des déclarations de TVA.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Charles François LOUF	CA QUALITEVET

	Compte-rendu	Version 1
	ASSEMBLEE GENERALE et CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 12 janvier 2021	Date de diffusion 3 juin 2021

Les frais bancaires apparaissent un peu élevés (79.50 € par trimestre soit 318 € par an) ; il est nécessaire de les renégocier mais la trésorière actuelle est confrontée à un problème avec la banque puisque c'est encore Laurent PERRIN, ex-trésorier, qui est renseigné comme gestionnaire du compte. Il faut régler ce problème dès que les mesures COVID-19 nous permettront de retourner à Paris.

Par ailleurs la secrétaire générale se chargera de faire enregistrer le nouveau bureau de QUALITEVET auprès de la mairie du 11^{ème} arrondissement de PARIS puisque le siège social de l'association est situé 34 rue Breguet - 75 011 PARIS.

- **BUDGET DU GROUPE DE TRAVAIL HYGIENE :**

Toutes les indemnités des participants au groupe de travail ont été réglées. Le solde du budget sera utilisé pour la communication sur le guide hygiène.

- Le professeur BOURDOISEAU signale qu'il ne s'agit pas, pour lui, d'indemnités personnelles mais que ces indemnités ont été réglées à VETAGROSUP.
- Par ailleurs, il est rappelé que Jean François ROUSSELOT, Corinne BISBARRE et Jean Yves GAUCHOT ont pris la décision de ne pas percevoir leurs indemnités et de faire réaffecter ces sommes au budget communication.

- **BUDGET DU GROUPE ANALYSES BIOLOGIQUES :**

Ce groupe de travail n'a pas intégré de budget pour les indemnités des membres du groupe dans son prévisionnel. Le Guide est subventionné par le plan ECOANTIBIO 2 uniquement pour son volet infectiologie. Le reste du guide est financé par QUALITEVET.

Les deux groupes ont fonctionné de façon différente, mais cela était totalement accepté voire demandé par les rédacteurs dès le départ des travaux.

Il faudra sans doute désormais prévoir des budgets de communication à propos des travaux de QUALITEVET.

Le rapport de la trésorière est adopté à l'unanimité

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Charles François LOUF	CA QUALITEVET

	Compte-rendu	Version 1
	ASSEMBLEE GENERALE et CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 12 janvier 2021	Date de diffusion 3 juin 2021

I. CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Validation du compte-rendu du CA du 26 mai 2020 :

Cf. PJ N° 3

Aucune modification de la version proposée n'est demandée.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

2. Elections en vue du renouvellement du bureau de QUALITEVET :

Les statuts de QUALITEVET prévoient que :

- Le bureau est composé d'un Président, un Vice-Président, un secrétaire général et un trésorier ;
- Les élections se font à la majorité simple ;
- Les membres du bureau sont élus au titre de leur organisation professionnelle et pour une durée de 3 ans.

Le Président actuel Jean François ROUSSELOT représentant l'AFVAC propose qu'une autre organisation professionnelle prenne la présidence.

• **ELECTION DU PRESIDENT :**

La candidature de l'AVEF qui sera représentée par Laurent MANGOLD est enregistrée ;
Aucune autre organisation professionnelle ne se porte candidate ;

L'AVEF est élue à la présidence de QUALITEVET à l'unanimité

• **ELECTION DU VICE-PRESIDENT :**

Il est proposé de modifier les statuts afin de pouvoir doter QUALITEVET de deux vice-présidents, ceci dans l'objectif de conserver la mémoire et la continuité des dossiers en cours. En effet, QUALITEVET représente une réussite collective, qui a eu quelques difficultés à s'imposer et à faire en sorte que la profession s'engage dans des démarches qualité non normatives. Aujourd'hui grâce à un travail collégial, QUALITEVET est reconnue pour ses dossiers pratiques, en particulier dans les écoles vétérinaires mais aussi désormais par les professionnels. Il est donc important de

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Charles François LOUF	CA QUALITEVET

	Compte-rendu	Version 1
	ASSEMBLEE GENERALE et CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 12 janvier 2021	Date de diffusion 3 juin 2021

continuer à faire vivre et dynamiser notre association, ceci d'autant plus que des projets ambitieux sont encore en cours.

Le Conseil d'administration entérine la décision d'élire deux vice-présidents ; Christophe BRARD et Jean François ROUSSELOT sont chargés de relire les statuts pour valider cette proposition.

Deux candidatures sont enregistrées :

- renouvellement du mandat de la SNGTV représentée par Christophe BRARD
- candidature de l'AFVAC représentée par Jean-François ROUSSELOT

Aucune autre organisation professionnelle ne se porte candidate.

La SNGTV et l'AFVAC sont élues à la vice-présidence de QUALITEVET à l'unanimité

• **ELECTION DU SECRETAIRE GENERAL :**

Le CNOV se porte candidat au poste de secrétaire général, représenté par Corinne BISBARRE.
Aucune autre organisation professionnelle ne se porte candidate.

Le CNOV est élu au poste de secrétariat général de QUALITEVET à l'unanimité

• **ELECTION DU TRESORIER :**

Le SNVEL se porte candidat au poste de trésorier, représenté par Françoise BUSSIERAS
Aucune autre organisation professionnelle ne se porte candidate.

Le SNVEL est élu au poste de trésorier de QUALITEVET à l'unanimité

Le nouveau bureau de QUALITEVET est ainsi constitué

Présidence : AVEF – Laurent MANGOLD
Vice-présidence : AFVAC et SNGTV – Jean François ROUSSELOT et Christophe BRARD
Secrétariat général : CNOV – Corinne BISBARRE
Trésorerie : SNVEL – Françoise BUSSIERAS

Avec l'accord de Laurent MANGOLD, Jean François ROUSSELOT propose de continuer à piloter la suite du Conseil d'Administration.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Charles François LOUF	CA QUALITEVET

	Compte-rendu	Version 1
	ASSEMBLEE GENERALE et CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 12 janvier 2021	Date de diffusion 3 juin 2021

3. Groupe de travail « Analyses biologiques » - Guy HANNOTTE :

Cf. présentation de Guy HANNOTTE – PJ N° 4

Le volet Infectiologie est un dossier complexe porté par le plan ECOANTIBIO 2. Il a fallu trouver un consensus pour une approche permettant d'appréhender les meilleures pratiques à mettre en œuvre dans un établissement de soins vétérinaire (ESV), de la réalisation des prélèvements et des analyses au recueil des informations indispensables à la production de résultats fiables.

Le guide sera composé d'une cinquantaine de fiches, axées sur les domaines du pré-analytique et de l'analytique. Ce guide a pour objectif d'aider le vétérinaire à estimer s'il a la capacité d'effectuer un examen ou une analyse, et d'en obtenir des résultats valables dans une approche économique acceptable.

- **DOSSIER INFECTIOLOGIE :**

- Il n'y a pas de rédaction de fiche standard, du fait d'un nombre de rédacteurs importants ;
- Le guide réunit des témoignages d'acteurs reconnus en infectiologie ;
- Un partenariat avec les laboratoires de biologie vétérinaire apparaît indispensable et nécessite d'être précisé ;
- Le constat est fait que l'internalisation des analyses biologiques est souvent compliquée : des tests rapides existent, à faire au chevet de l'animal ; les offres sont nombreuses, mais la validation des tests s'avère souvent insuffisante.

Le groupe de travail disposera de 8 fiches à remettre à la DGAL en février ; ces fiches ont été transmises en PJ.

- 4 domaines sont abordés : les tests rapides, la bactériologie, la sérologie et la biologie moléculaire ;
- Les commentaires du groupe de travail apparaissent en rouge :

→ Pour les test rapides : le but de la fiche est d'éveiller le sens critique des utilisateurs.

→ La bactériologie est déclinée en 5 fiches :

- Fiche 1 : son but est d'éclairer le clinicien sur l'étendue des possibilités d'identification des germes, les délais et la validité des tests.
- Fiche 2 :
- Fiche 3 : elle traite comment externaliser en confiance ses analyses ?
- Suivent deux fiches sur l'analyse bactériologique du lait en exploitation bovine et les remontées d'expérience d'une analyse au sein d'un ESV

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Charles François LOUF	CA QUALITEVET

	Compte-rendu	Version 1
	ASSEMBLEE GENERALE et CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 12 janvier 2021	Date de diffusion 3 juin 2021

- Les fiches sur la sérologie sont en cours de relecture.
- La biologie moléculaire aborde les analyses PCR ; l'objectif est de traiter les étapes pré et post-analytiques et de proposer des règles à respecter pour obtenir des analyses de bonne qualité.

Le dossier infectiologie apportera énormément d'informations, en respectant les critères de qualité qui sont très vastes et concernent de nombreux actes, depuis le choix de l'analyse, la réalisation des prélèvements jusqu'aux relations avec le laboratoire auquel les analyses sont confiées. Ce dossier est à ce jour suffisamment avancé pour pouvoir être transmis à la DGAL afin de justifier la subvention qui a été accordée. Les rédacteurs viennent de différents horizons ce qui apporte de la valeur au guide.

- **AUTRES PARTIES DU GUIDE :**

La partie infectiologie ne représente qu'un cinquième du guide ; les autres fiches sont beaucoup plus standardisées que pour l'infectiologie. Le groupe de travail a tenu à associer à la rédaction toutes les parties prenantes de la profession. Les associations de laboratoires ont été sollicitées en tant que personnes aux compétences reconnues (Christine MEDAILLE ...), plus qu'en tant qu'associations.

Concernant la parasitologie, une partie du guide est consacrée à la coprologie, une autre à la dermatologie ; les autres maladies relevant de la parasitologie, telle que la Leishmaniose, sont traitées avec les analyses PCR et la sérologie. Il faut garder en tête qu'il ne s'agit pas d'un guide de médecine interne, mais bien d'un guide de bonnes pratiques traitant des choix et de la réalisation des prélèvements, voire des analyses au sein de l'ESV, et dans les cas où ces analyses ne sont pas réalisables dans de bonnes conditions, inciter le professionnel à s'adresser à un laboratoire spécialisé.

La question des tests rapides réalisables au chevet du malade a été longuement abordée, les vétérinaires pouvant être soumis à de fortes pressions commerciales de la part de certains laboratoires.

- **REMISE DU GUIDE A LA DGAL :**

La date de la présentation du guide à la DGAL conditionne le versement du solde de la subvention, elle sera arrêtée dès que le dossier infectiologie sera validé, mais pour l'instant elle n'est pas fixée. Un avenant à la convention signée avec la DGAL a été signé, qui permet de repousser la deadline de 6 mois soit jusqu'en février 2021.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Charles François LOUF	CA QUALITEVET

	Compte-rendu	Version 1
	ASSEMBLEE GENERALE et CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 12 janvier 2021	Date de diffusion 3 juin 2021

L'échéance pour la remise de la partie infectiologie est donc fin février 2021.

Pour le reste du guide, le groupe en est à la version 2 qui va être remise à Cécile GAURY, graphiste qui a travaillé pour le groupe hygiène et dont les devis sont très raisonnables. Une réunion est prévue semaine prochaine pour valider une partie des fiches.

Le guide est attendu comme la référence en tant que guide sur la biologie vétérinaire ; les guides édités par QUALITEVET sont des guides mis à disposition des praticiens, qui ne sont absolument pas opposables, donc non contraignants. Cette notion de guide non opposables fait désormais partie de l'ADN de QUALITEVET dont le but est avant tout d'apporter une aide aux praticiens.

4. Promotion du Guide Hygiène – Laurent MANGOLD

Le Guide est accessible sur le site de QUALITEVET depuis le mois de juin 2020 ; chaque organisation professionnelle en a fait la promotion.

Les GTV Normands ont sollicité le groupe pour mettre en place une formation. C'est l'AVEF qui assure ces formations pour des vétérinaires qui exercent en mixte ; le guide a été très bien accueilli. Une communication était par ailleurs prévue sur les congrès de 2020, qui avaient intégré une thématique hygiène à leur programme, mais la crise COVID est passée par là.

- **Promotion dans les écoles vétérinaires :**

VetAgro Sup : il existait déjà un guide spécifique de l'hygiène et la sécurité rédigé par l'école ; le guide de QUALITEVET a été mis à la disposition des étudiants en même temps que l'ouvrage de l'école. A son intégration, chaque étudiant signe une chartre avec l'école et en particulier s'engage à avoir lu le document. Par ailleurs, le document est présenté en cours.

Enfin, dans les éléments d'évaluation des rotations cliniques des étudiants, les critères de prise en compte et d'application des règles d'hygiène du guide sont prises en considération.

ENV Toulouse : de la même façon, il existe deux guides, celui rédigé par l'école et le guide hygiène de QUALITEVET, mis à la disposition des étudiants. Un parcours « hygiène » a été mis en place avant de commencer les cliniques, qui prend le guide en considération.

Le site internet de l'école a été revu et permet un accès au guide.

Enfin, l'audit qualité de l'école applique des évaluations sur la base de l'autoévaluation du guide Hygiène QUALITEVET.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Charles François LOUF	CA QUALITEVET

	Compte-rendu	Version 1
	ASSEMBLEE GENERALE et CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 12 janvier 2021	Date de diffusion 3 juin 2021

- **Projet :**

Le groupe de travail prévoit une édition en format papier, puis une diffusion dans les établissements de soins :

- Des devis ont été demandés auprès de deux éditeurs : le fournisseur de l'AVEF et celui du SNVEL ;
- Les devis incluait trois demandes : édition des guides, des affichables et des affiches ;
- Les devis se croisent en matière de performance ;
- QUALITEVET peut ainsi travailler avec les deux fournisseurs en fonction des coûts puisque les devis des options sont séparés ligne par ligne et peuvent être isolés.

- **Proposition :**

- Lancer l'impression de 12 500 guides et de 5 fois 300 affiches ;
- Prévoit-on un envoi gratuit ? demande-t-on une participation financière des vétérinaires ?
- Une option pourrait être de passer par les centrales d'achats qui feraient un routage gratuit via les livraisons : cela représenterait un guide par établissement de soins vétérinaire ;
- La gratuité du guide permet de faire une vraie promotion ;
- De plus QUALITEVET a pour mission d'utiliser la participation de la DGAL pour la réalisation et la diffusion de ce guide ; et le groupe de travail n'a à ce jour pas utilisé toute la subvention.

La question se pose de donner le choix d'une diffusion papier ou numérique, mais la voie numérique est déjà accessible sur le site de QUALITEVET depuis quelques mois. De plus, dans les cliniques, les professionnels, en particulier les ASV ont tendance, pour la formation technique, à se servir d'une base papier ; enfin il y a beaucoup d'affichables destinés à être installés aux postes de travail.

Aujourd'hui, QUALITEVET doit prendre une décision afin de finaliser le projet :

- Les devis sont corrects ;
- L'utilisation du guide hygiène dans les ESV passera obligatoirement par une version papier, qui reste très pertinente ;
- En diffusant le guide via les centrales, QUALITEVET limitera la diffusion aux établissements de soins (et non aux vétérinaires) soit environ 8 000 exemplaires, ce qui limitera le gaspillage ;
- Le reliquat de guides imprimés sera utilisable sur les congrès ;

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Charles François LOUF	CA QUALITEVET

	Compte-rendu	Version 1
	ASSEMBLEE GENERALE et CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 12 janvier 2021	Date de diffusion 3 juin 2021

→ La diffusion doit demeurer gratuite pour les vétérinaires puisque c'est la DGAL qui a financé le projet.

Décision est prise :

De faire imprimer les documents à raison de un exemplaire par ESV + un stock à utiliser dans les congrès futurs.

De les distribuer en utilisant le canal des centrales d'achat.

Le groupe de travail choisira l'imprimeur

Le groupe de travail décidera du nombre d'exemplaires à faire imprimer, en demandant le nombre d'ESV desservi par chaque centrale d'achat et en comparant ce nombre à l'estimation de la base ordre véto.

Si certains établissements de soins demandent des exemplaires supplémentaires, ils pourront alors le télécharger et l'imprimer via le site QUALITEVET.

5. Liens avec l'AFNOR – Olivier SALAT :

La notion de qualité correspond à une longue chaîne de décisions et d'actions ; l'un des maillons en est les normes à fixer. C'est l'AFNOR, qui fixe ces normes. La SNGTV nous a permis d'entrer en lien avec l'AFNOR et d'avoir accès aux normes qui vont dans le futur impacter la profession. Ainsi la profession pourrait moduler certaines de ces normes et faire en sorte qu'elles soient plus adaptées aux réalités de l'exercice de la profession.

Olivier SALAT (également contributeur au groupe de travail Analyses) intervient pour l'AFNOR :

L'AFNOR est une association loi 1901, donc non gouvernementale, qui est le second organisme européen de normalisation. Son objectif est d'animer la normalisation nationale et de représenter la France.

La norme est volontaire, mais la réglementation peut ensuite la rendre obligatoire ; par exemple, il existe deux normes dans la réalisation des antibiogrammes qui sont désormais obligatoirement applicables dans leur réalisation pour être reconnus légalement.

L'AFNOR intervient pour mettre à jour des normes existantes ou pour en créer de nouvelles.

L'AFNOR travaille en commissions, dont une commission santé animale. Actuellement certaines normes européennes ne sont pas applicables en France ; le projet est donc de créer un comité technique européen en santé animale qui aurait pour mission de :

→ Créer un guide des bonnes pratiques des prélèvements ;

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Charles François LOUF	CA QUALITEVET

	Compte-rendu	Version 1
	ASSEMBLEE GENERALE et CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 12 janvier 2021	Date de diffusion 3 juin 2021

- Standardiser les analyses en parasitologie ;
- Assurer une coordination internationale

La participation aux travaux AFNOR propose d'intégrer deux vétérinaires à la commission U47A « méthodes d'analyses en santé animale » qui actuellement rassemble des représentants des laboratoires privés, des pouvoirs publics, de l'enseignement et de la recherche.

L'intégration de praticiens serait utile voire indispensable ; il y a en effet un vrai danger à les exclure de la réalisation de ces normes qui les concernent directement. Si décision est prise d'envoyer des participants, QUALITEVET a une bonne connaissance des personnes compétentes pouvant représenter les praticiens. Les qualificateurs n'ont pas obligatoirement les compétences pour définir des normes qui vont déboucher sur des contraintes applicables aux praticiens. Il serait anormal que les praticiens, qui ont la réelle compétence vétérinaire en matière de santé animale, ne soient pas associés au dossier.

Le montant de la participation annuelle aux travaux de l'AFNOR s'élève à plus de 4000 euros par an, ce qui représente la cotisation à l'association AFNOR pour participer en tant que non membre, c'est-à-dire expert technique (6800 pour participer en tant que membre).

Outre la participation annuelle de 4000 euros qui représente un coût important pour QUALITEVET, il faudra ensuite indemniser les participants au groupe de travail. Le budget de QUALITEVET ne pourra pas supporter cette dépense. D'un autre côté il serait important que QUALITEVET participe à ces débats.

Cependant une participation à un tel groupe de travail en tant que simple expert technique, peut représenter un danger car si des normes sont validées par vote au-delà de l'avis des experts de la profession, cette dernière sera rendue responsable de décisions prises par des non vétérinaires. Ne faut-il pas plutôt continuer à travailler en autonomie, toutes organisations professionnelles réunies et créer notre propre groupe de travail, puis remonter nous même au niveau européen grâce à la FVE ?

L'autre problème réside dans ce que les travaux de QUALITEVET ne sont pas opposables, ce qui va à l'inverse des travaux de l'AFNOR qui bien, que ce soit une association loi 1901, produit des normes qui deviennent ensuite réglementaires.

Avant de constituer un groupe de travail, ou de proposer des noms de participants, il serait important de connaître la liste des personnes potentiellement sollicitées pour participer à ce qui est encore au stade de projet. Il faudrait aussi chercher à savoir qui a été à l'origine de ce dossier et pour quelles raisons, dans quel but.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Charles François LOUF	CA QUALITEVET

	Compte-rendu	Version 1
	ASSEMBLEE GENERALE et CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 12 janvier 2021	Date de diffusion 3 juin 2021

6. Site internet QUALITEVET – Logo QUALITEVET

- **LOGO :**

Le logo de QUALITEVET est assez ancien, et il est devenu difficile d'en utiliser les versions numériques très pixellisées. Il faut envisager de le moderniser et de disposer de versions numériques actualisées.

Une proposition de devis pour créer un nouveau LOGO QUALITEVET sera demandée à la graphiste de C GRAPH (Cécile GAURY) puis soumise au bureau par courriel pour validation.

- **SITE QUALITEVET :**

Actuellement, c'est Claude BEATA qui est le gestionnaire du site QUALITEVET ; Ce site a été créé totalement bénévolement. Il faudra envisager dans le futur de le faire évoluer vers un site plus moderne, mais cela supposera un investissement financier.

7. Le point sur les autres groupes de travail :

- **ANESTHESIQUES VOLATILS :**

Certaines problématiques en lien avec la direction générale du travail et le code la santé publique risquent d'impacter la profession :

- Le risque professionnel lié aux agents anesthésiques a été identifié ;
- Certains établissements ont été inspectés à ce sujet en Ile de France (CRAMIF) ;
- Un groupe de travail doit être constitué pour fédérer des professionnels vétérinaires autour de ce travail.

Proposition pour la constitution du groupe :

- Pilote QUALITEVET : Claire SCICLUNA
- Secrétaire et trésorière du groupe : Corinne BISBARRE
- Catherine ROY
- Luca ZILBERSTEIN
- Eric AZIMUS représentera l'AFVAC
- Il faudrait un membre de la SNGTV : Claire SCICLUNA enverra une note de synthèse à Christophe BRARD afin qu'il recrute quelqu'un.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Charles François LOUF	CA QUALITEVET

	Compte-rendu	Version 1
	ASSEMBLEE GENERALE et CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 12 janvier 2021	Date de diffusion 3 juin 2021

But :

Rédiger un guide axé sur la technique et la qualité dans le but d'expliquer que ce qui est fait par la profession est bien fait. Donc édicter un guide de bonnes pratiques sur la qualité de l'anesthésie et les risques qui y sont associés.

QUALITEVET donne son accord pour travailler sur un guide sur la sécurité en matière d'anesthésie vétérinaire, en y ajoutant des critères de qualité en anesthésie, avec une formation spécifique (vétérinaire et ASV) en anesthésie. Donc aborder

- Un point technique ;
- Le matériel nécessaire ;
- La formation du personnel ;
- Voire aller jusqu'à la notion de consentement éclairé.

Le but serait de publier des normes pouvant être appliquées à la profession, sans pour autant aller jusqu'à la pratique de l'anesthésie dans chaque espèce, et se limiter à l'organisation de l'anesthésie et le suivi de la réglementation existante en évitant qu'une réglementation supplémentaire vienne impacter le praticien ; ceci en présentant en parallèle les mesures à prendre pour limiter au maximum les risques pour le manipulateur et l'animal.

Il faudra prendre en compte toutes les espèces : canine, Nac, équine mais aussi rurale pour l'anesthésie des veaux.

Il faut rédiger une fiche projet synthétisant :

- Les objectifs
- Les livrables
- Le calendrier
- Le budget prévisionnel

Financement :

Le financement doit-il être assumé par QUALITEVET ou doit-elle faire appel à des partenaires qui apporteraient des fonds privés ? : jusqu'à présent QUALITEVET a toujours pu financer elle-même ses projets, au besoin en faisant appel aux organisations professionnelles qui la constituent. Cependant, l'hypothèse d'une part de financement privé n'est pas forcément exclue. QUALITEVET pourrait aussi envisager de commercialiser le Guide à sa parution.

La neutralité de QUALITEVET reste une notion très importante si elle désire conserver pour l'avenir de possibles financements par la DGAL. Il faut donc conserver cette relation particulière liée à sa neutralité : A réfléchir, mais ne pas se l'interdire pour la seule diffusion de l'information donc du guide ; cependant il est important d'éviter que la réflexion intellectuelle soit sponsorisée.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Charles François LOUF	CA QUALITEVET

	Compte-rendu	Version 1
	ASSEMBLEE GENERALE et CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 12 janvier 2021	Date de diffusion 3 juin 2021

8. Questions diverses :

- **GUIDE DES BONNES PRATIQUES DU MEDICAMENT VETERINAIRE :**

- Le recrutement de deux auditeurs par la SNGTV a été effectué ;
- Les visites des sites par les auditeurs ont été suspendues à cause de la pandémie, ce qui est regrettable car de nombreuses demandes sont en attente ;
- Concernant le GBPMV, Jacqueline BASTIEN n'a plus aucun contact avec Louis PERRIN pour faire évoluer le guide vers une nouvelle version.

Claire SCICLUNA et Françoise BUSSIERAS se chargent d'essayer de contacter Louis PERRIN

- **CRAMIF :**

La CRAMIF a sollicité l'ENVA dans un travail concernant les aspects ergonomiques des postes de travail et les conseils de prévention, car elle souhaite ouvrir un travail au sein du programme « TPE vétérinaires » sur le cahier des charges sur différents équipements : tables de consultation, tables de chirurgie, brancards.... Djerene MASO tiendra QUALITEVET informée.

9. CONCLUSION :

- Les responsables de groupes seront sollicités par Laurent MANGOLD avant le prochain CA pour faire avancer les projets

La prochaine réunion est fixée au JEUDI 3 JUIN 2021

LE MATIN REUNION DES GROUPES DE TRAVAIL : analyses biologiques et anesthésiques
L' APRES MIDI : Conseil Administration

Fin de la réunion 12 h 30

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Charles François LOUF	CA QUALITEVET